

Rapports Loi Énergie Climat

Comment bénéficier des retours d'expérience du marché et
produire efficacement vos reportings extra-financiers



Sommaire

1. Introduction et rappel du contexte réglementaire
2. Vue détaillée des informations à publier
3. REX Ailancy
4. Reporting Factory
5. Notre offre de services et nos principales références
6. À propos d'Ailancy
7. Contacts

Introduction et rappel du contexte réglementaire

LEC-29 : un goldplating de SFDR qui renforce le reporting extra-financier en améliorant la transparence sur les enjeux climatiques et de biodiversité tout en favorisant l'intégration des risques ESG



Contexte

Cette loi découle du Green Deal Européen, qui a inscrit à son agenda pour objectif la **neutralité carbone en 2050**, en adéquation avec l'Accord de Paris. Il s'agit d'un prolongement de la **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (Article 173-VI)**



Objectifs

Renforcer le cadre du reporting extra-financier lié à SFDR et améliorer la transparence des actions entreprises par les acteurs de marché et les investisseurs

En
synthèse

Article 29 de la Loi Energie-Climat (LEC)

- › La loi Energie Climat se veut plus ambitieuse que les réglementations finance durable européenne et cherche à améliorer la transparence des actions entreprises par les acteurs de marché et les investisseurs, avec une mise en avant explicite des enjeux liés au climat et à la biodiversité



Règlement Disclosure SFDR

- › Le règlement SFDR impose depuis mars 2021 un certain nombre d'obligations en matière d'évaluation des critères extra-financiers et de communication afin que les tiers puissent juger en toute transparence de la réalité des objectifs poursuivis notamment pour les investissements financiers

Obligations

RAPPORT ENTITÉ *

Production, publication et mise à jour annuelle d'un rapport dit comportant des informations quantitatives et qualitatives sur la prise en compte des critères de durabilité au sein des entités soumises à l'obligation

STRATÉGIE CLIMAT

Mise en place, d'une stratégie climat et biodiversité et intégration de la prise en compte des risques de durabilité dans la stratégie de l'entité

RAPPORT NIVEAU PRODUIT

- Reporting spécifiques aux produits financiers d'investissement et d'assurance > 500m€ sur la stratégie climat, biodiversité et prise en compte des risques ESG dans la stratégie de gestion

RAPPORT QUALITATIF

Publication et mise à jour annuelle d'une politique de durabilité intégrant la prise en compte des principales incidences négatives. (Niveau entité vs Niveau Produit)

RAPPORT QUANTITATIF

Publication, uniquement pour les producteurs, d'un reporting intégrant les données quantitatives en lien avec la prise en compte des PAI

RAPPORT NIVEAU PRODUIT

- Reporting périodique de niveau produit sur la durabilité des produits
- Information précontractuelle de niveau produit sur la durabilité des produits

Rappel du calendrier réglementaire, des acteurs impactés et des informations à publier



- SGP (UCITS & AIFM)
- Etablissements de crédit et entreprises d'investissement, si ils font de la gestion de portefeuille
- Caisse des dépôts et des consignations
- Assureurs, réassureurs et mutuelles
- Institutions de prévoyance
- Instituts de retraite



- **Pour les Rapports entités : 3 niveaux d'exigence différents :**
 - < 500 M€ d'actifs sous gestion ou bilan < 500 Md'€: uniquement La Démarche Générale de l'Entité
 - > 500 M€ d'actifs sous gestion ou bilan > 500 Md'€: ne déclarant pas les PAI
 - > 500 M€ d'actifs sous gestion ou bilan > 500 Md'€: déclarant les PAI
- **Pour les Rapports produits financiers d'investissement et d'assurance (fonds, mandats, portefeuilles modèles, produits d'assurance vie...)** : > 500m€ d'actifs net

Thématiques du rapport LEC-29



Planning réglementaire

- **Déc 2015**
Entrée en application de l'Art. 173-VI de la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte
- **Nov. 2019**
Revue du décret d'application de l'Art. 173-VI et remplacement par l'Art 29 LEC
- **Mai 2021**
Entrée en application de l'Art. 29 LEC
- **Juin 2022**
1^{er} reporting LEC à publier (*version légère*)
- **Juin 2023**
Nouvelles obligations de reporting LEC (*version complète*)
- **Juin 2024**
CSRD : Publication des normes spécifiques à chaque secteur
- **Juin 2025**
CSRD : Publication du 1^{er} reporting de durabilité

Modalités de publication

- 📅 **Date** : Au plus tard 6 mois après la clôture de l'entité ou du produit
- 🔄 **Fréquence** : annuelle
- 📄 **Publications des rapports entité et fonds** :
 - Site internet de l'entité
 - Autorités compétentes (AMF en France)
 - Plateforme pour la Transparence Climatique (gérée par l'ADEME).
 - Extranet ROSA de l'AMF

Vue détaillée des informations à publier

Des rapports à produire et à publier à la fois au niveau entité et au niveau produits pour ceux qui dépassent 500M EUR d'actifs net



ENTITÉ

Total AuM ou Bilan > 500 M€*

OUI

Reporting LEC obligatoire

NON

Reporting LEC obligatoire



PRODUIT

Total Actif Net > 500 M€

OUI

Reporting LEC obligatoire

NON

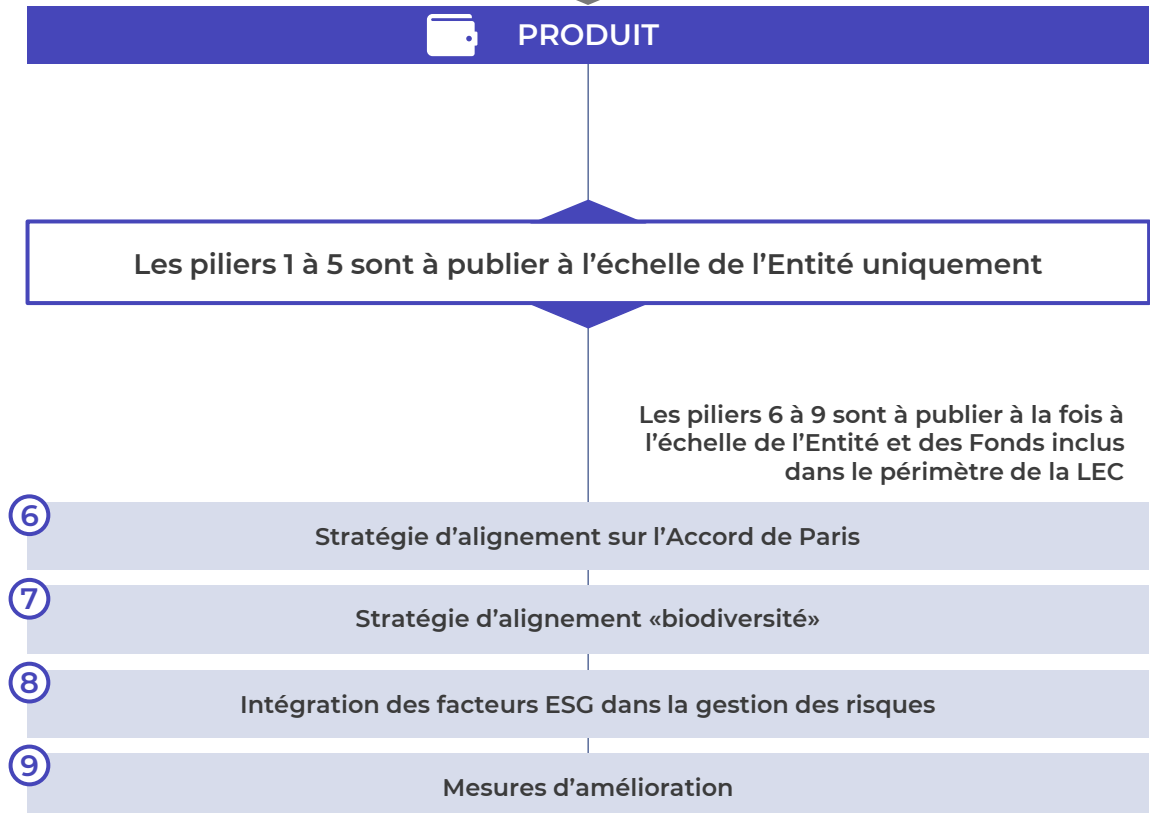
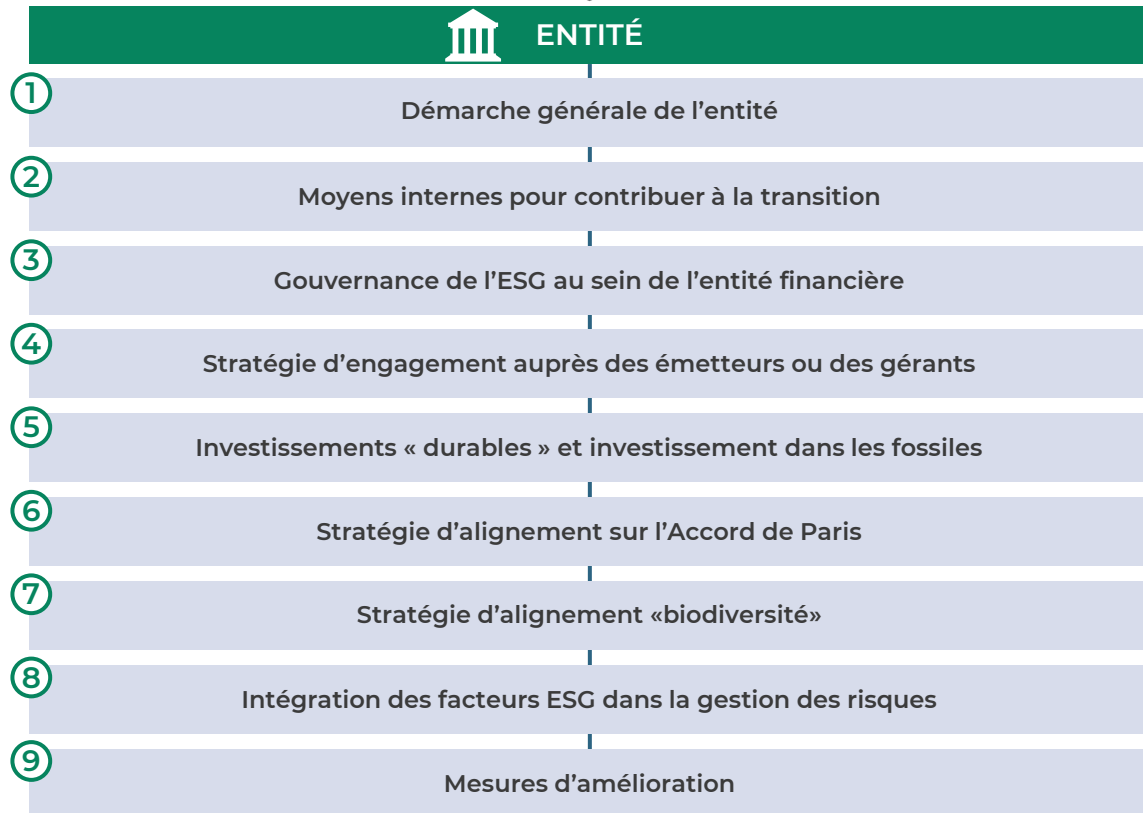
Reporting LEC facultatif











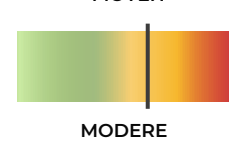
En clair...

L'exigence de reporting au niveau de l'entité s'applique désormais à tous les acteurs. Une entité qui gère des fonds dont l'actif net est inférieur à 500 M€ ne devra produire un rapport que sur le point n°1 (Démarche Générale de l'Entité)

Articulation des piliers devant figurer dans le reporting



Zoom sur les informations à présenter dans les rapports LEC-29 : des stratégies d'alignement à l'Accord de Paris et des stratégies biodiversité à définir !

Piliers	Informations à publier	Indicateurs / attendus	Impact / Complexité
1 Démarche générale de l'entité	Politique et stratégie d'investissement : sur la prise en compte des critères ESG , les produits dits « durables », les chartes ou labels ESG	<ul style="list-style-type: none"> > Liste des produits Art. 8 et 9 SFDR > Part des encours prenant en compte les critères ESG 	 <p>MODERE</p>
2 Moyens internes pour contribuer à la transition	Ressources financières, techniques et humaines allouées en interne à l'ESG Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de l'entité	<ul style="list-style-type: none"> > ETPs, budget, investissements réalisés pour la recherche, providers externes > Budgets formation, communication 	 <p>FAIBLE</p>
3 Gouvernance de l'ESG au sein de l'entité financière	Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière d'ESG et leur rôle dans la définition de la politique ESG → Intégration des facteurs ESG dans la politique de rémunération, le règlement interne, etc.	<ul style="list-style-type: none"> > Description des instances de gouvernance > Indicateurs sur la politique de rémunération 	 <p>MODERE</p>
4 Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou des gérants	Stratégie d'engagement, politique de vote , et bilan de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> > Périmètre d'entreprises concernées > Présentation de la politique de vote > Votes en AG sur les sujets ESG 	 <p>FAIBLE</p>
5 Investissements « durables » et investissement dans les fossiles	Part des encours alignée sur la taxonomie européenne et investie dans les énergies fossiles (cf.l'acte délégué SFDR)	<ul style="list-style-type: none"> > % d'alignement à la taxonomie > % des encours dans les énergies fossiles 	 <p>FAIBLE</p>
6 Stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris	Objectifs quantitatifs , avec les détails méthodologiques utilisés Plan à horizon 2030 et révision tous les 5 ans jusqu'en 2050 (détaillant notamment les émissions de GES, une mesure implicite de l'augmentation de température, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> > Scenario et année de référence > Emissions GES (Scope 1 et 2) > Niveau de couverture du portefeuille > Méthodologie et actions de suivi 	 <p>ELEVE</p>
7 Stratégie d'alignement « biodiversité »	Objectifs d'alignement sur les grands objectifs de biodiversité et détails méthodologiques associés	<ul style="list-style-type: none"> > Mesure du respect des objectifs quantitatifs > Indicateur d'empreinte biodiversité 	 <p>ELEVE</p>
8 Intégration des facteurs ESG dans la gestion des risques	Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques lié à la transition climatique et à l'érosion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> > Estimation de l'impact financier des risques > Proportion d'actifs exposés 	 <p>MOYEN</p>
9 Mesures d'amélioration	Plan d'amélioration continue : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si conforme: explication des changements stratégiques et opérationnels effectués et des objectifs ▪ Si non conforme: mise en place d'un plan rétroactif pour être conforme à termes aux exigences, avec des actions correctrices 	<ul style="list-style-type: none"> > Plan d'action visant à réduire l'exposition aux risques ESG > Identification des opportunités d'amélioration et information sur les changements > Objectifs et calendrier de mise en œuvre 	 <p>MODERE</p>

Applicable au niveau entité

Applicable au niveau fonds

Au-delà des rapports LEC, la CSRD va faire naître de nouvelles obligations à horizon 2025

🎯 L'ambition de la CSRD est de **mettre sur un pied d'égalité la performance financière et extra-financière** des entreprises en faisant du reporting extra-financier **le reporting de durabilité des entreprises**.



» CE QU'IL FAUT RETENIR

- Le nouveau dispositif doit être adopté, complété et transposé pour être applicable en 2024 (1^{ères} publications en 2025). Les normes comptables actuellement disponibles sont cross-sectorielles. Les normes spécifiques à chaque secteur seront publiées en juin 2024.
- On ne parle plus d'extra-financier mais de durabilité (Sustainability reporting) et d'ESG
- L'information sera plus développée sur la stratégie (dont climat), les objectifs, la gouvernance, l'immatériel...



CE QU'IL FAUT PRÉPARER

- Produire les indicateurs Taxonomie déjà exigés pour la DPEF
- Renforcer les éléments relatifs à la stratégie, la gouvernance, la résilience 1,5°C (TCFD), la chaîne de valeur...
- Suivre les processus d'adoption de la CSRD, de transposition en France, de normalisation par l'EFRAG qui va débuter
- Poursuivre la fiabilisation des informations et indicateurs sur les sujets ESG incontournables

REX Ailancy

Zoom sur deux acteurs accompagnés par Ailancy en 2023 dans la production de leurs rapports 29 LEC :

- Accompagnement d'un grand groupe bancaire français dans la production du rapport LEC de niveau entité
- Accompagnement d'un Asset Manager Tiers 1 dans la production de ses rapports LEC pour ses produits financiers > 500M€

Ailancy vous accompagne pour rédiger vos rapports LEC conformes aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques de marché...

Applicable aux rapports entité



Forme du rapport

Publier un **rapport unique** répondant aux différentes réglementations qui s'entrecoupent (SFDR, Art 29 LEC, CSRD...)



Table de concordance

Afin d'améliorer la lisibilité des informations divulguées, **ajouter une table de concordance** avec les réglementations



Gouvernance ESG

Mettre en place des **comités dédiés aux risques ESG et aux stratégies d'investissement responsable**



Moyens internes

Former et **sensibiliser les collaborateurs** aux enjeux de la finance durable, aux réglementations en vigueur et à la stratégie de l'entreprise



Outils & données

Allouer des ressources afin de **mettre en place des outils de calculs internes** ou des partenariats avec **des data providers**

Applicable aux rapports entité et produits



Stratégie de réduction des émissions CO2

Privilégier des **objectifs en émissions ou en intensité physique** et définir les étapes de **revue des objectifs** définis à moyen et long terme



Stratégie d'alignement avec l'ADP

Développer une **feuille de route alignée sur l'Accord de Paris** (neutralité carbone d'ici 2050) et **publier les alignements des portefeuilles et de l'entité** avec un scénario de réchauffement climatique



Stratégie Biodiversité

Définir une **stratégie biodiversité**, des **methodologies internes** et publier les **empreintes biodiversité (MSA.m²/M€)**



Politiques d'exclusion

Mettre en place des **politiques d'exclusion ambitieuses** pour les secteurs controversés (*Tabac, Charbon, Pétrole et gaz, Pornographie, armement etc.*) et une **gestion des controverses**



Gestion des risques ESG

Déterminer **les risques ESG** auxquels l'entreprise est exposée et des **seuils maximums acceptables**. Définir un **plan de suivi** et des **mesures d'atténuation**.

Synthèse du dernier rapport ADEME portant sur les rapports LEC 2022 : des politiques sectorielles bien maîtrisées mais des efforts à fournir pour définir les stratégies climatiques et biodiversité (1/2)

Périmètre et formalisme

455

Remises, dont 30% déposées hors délai

86%

Des remises faites par des SGP⁽¹⁾

80%

Des remises respectent le formalisme défini par le décret 29 LEC

11%

Des remises ont été réalisées par des assureurs

🌡️ Stratégie d'alignement climatique

- **21%** des acteurs ont déclaré d'avoir **mis des objectifs de réduction absolue** des émissions de CO2 et **de réduction de l'intensité carbone** d'ici à 2030, parmi lesquelles **seulement 13%** ont incorporé des **étapes intermédiaires de revue**
- **41%** des répondants ont mis en place **un plan de sortie du charbon** et **15% ont mis un politique de sortie des hydrocarbures non conventionnels**

🌿 Stratégie Biodiversité

- **Moins de 10 % des entités ont communiqué** des objectifs en matière de biodiversité
- Issu du modèle GLOBIO, **MSA** (Mean Species Abundance) est **l'indicateur le plus utilisé (37%)** suivi par **BIA-GBS (9%)** et Consommation d'eau (**7%**). 4% des acteurs ont communiqué sur leur Corporate Biodiversity Footprint.
- **41% des acteurs ont utilisé d'autre indicateurs** ce qui représente une dispersion importante

➖ Politique d'exclusion

- **77 % des entités ayant publié des rapports LEC** disposent une politique d'exclusion
- L'exclusion du **charbon** et du **tabac** sont les plus fréquemment mentionnées, (respectivement **58 %** et **52%**)
- Près d'un tiers des entités ont défini des politiques d'exclusion sur les thématiques des **Jeux / Pornographie / Drogue**. **24% ont défini des politiques d'exclusion des hydrocarbures non conventionnelles**

Synthèse du dernier rapport ADEME portant sur les rapports LEC 2022 : l'intégration des facteurs ESG dans la gestion des risques reste à poursuivre (2/2)

Politique de rémunération

- **Plus de la moitié** (60%) des acteurs **prennent en compte des critères ESG** dans leur politique de **rémunération**, cependant les acteurs ne précisent ni les indicateurs ni le degré d'intégration des critères ESG.
- **L'écart** entre la **communication** et la **pratique d'engagement** est constaté. Certains répondants renvoient vers les rapports publiés sur leurs sites web.

Expositions à la taxonomie et aux combustibles fossiles

- La publication d'informations concernant l'alignement à la taxonomie n'était pas encore obligatoire sur les publications 2022, **le nombre d'entreprises** ayant communiqué sur **les aspects liés à la taxonomie et les combustibles fossiles est moins de 20%**.
- Les entités ayant communiqué sur cette thématique, **indiquent attendre 2023 pour mesurer** la part taxonomique ainsi que présenter des explications sur la part fossile.

Dispositifs de gestion des risques ESG

- **51 des acteurs** n'ont pas mis en place de **classification des risques en 3 catégories** (physique, transition, responsabilité)
- La majorité des acteurs ayant communiqué sur les risques ESG (**83%**) n'a **pas mis en place de plan d'atténuation de ces risques**
- Peu d'acteurs ont communiqué les **impacts quantitatifs des risques ESG**, avec des modalités de présentation et d'utilisation variables qui n'ont pas permis la production de statistiques claires sur la communication

Au-delà des informations à publier, Ailancy vous aide à définir et mettre en place une organisation efficiente dans le but de produire des rapports extra-financiers



	Détail	Entités	Produits
Organisation de l'équipe reporting	Coordonner le projet au niveau de la société mère et d'une équipe dédiée ESG pour s'assurer de la bonne application des obligations par toutes les entités du groupe	✓	✓
Transparence sur les pratiques de durabilité	Définir un Template unique répondant aux réglementations complémentaires: SFDR et LEC (si applicable à l'entité), améliorant la lisibilité des informations	✓	
Mutualisation des données existantes	Capitaliser sur les interactions avec les autres équipes (RSE) pour remonter et collecter les données existantes dans d'autres rapports (e.g. la DPEF)	✓	✓
Contrôles et transparence	Définir un plan de contrôle pour assurer la bonne application des nouvelles exigences réglementaires liées à la Finance Durable	✓	✓
Maquettes de reportings	Utiliser des maquettes customisées pour chaque type de produit pour gagner du temps de production de reporting		✓
Définition du périmètre	Difficulté à identifier les entités assujetties (selon leur activité bancaire) ainsi que leurs attentes réglementaires	✓	✓
Dépendances données et producteurs	Dans le cadre d'une architecture ouverte, les données proviennent de différents producteurs, complexifiant la collecte et intégration des données	✓	✓
Objectifs climatiques	Peu d'objectifs et d'engagements climatiques sont mis en lien avec l'Accord de Paris	✓	✓
Indicateurs climatiques	Certains indicateurs ne sont pas calculés (scénario d'alignement, intensité carbone, biodiversité...) ou définis (risques physiques et de transition) et ne font donc pas l'objet d'un suivi	✓	✓
Cohérence entre les bases de données	Manque de cohérence entre les différents systèmes et bases des données (données non mises à jour ou incorrectes)	✓	✓
RACI	Difficultés dans l'organisation de l'équipe projet, notamment de l'équipe en lead	✓	✓



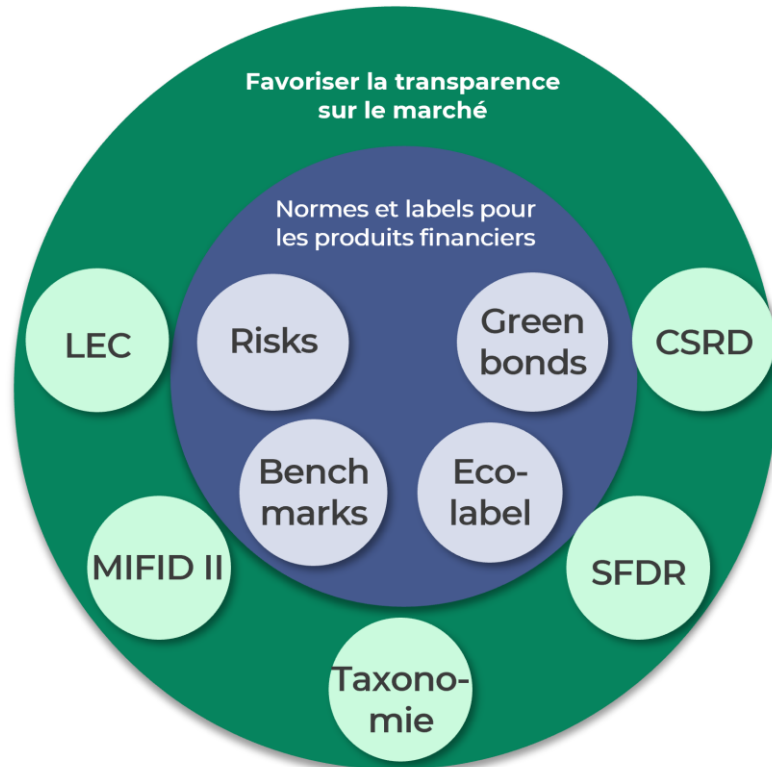
La LEC fait partie d'un corpus réglementaire complexe, l'enjeu pour les acteurs est d'adopter une approche transverse et harmonisée dans la production des rapports extra-financiers

UN PANORAMA RÉGLEMENTAIRE COMPLEXE...

Les réglementations en finance durable pour les acteurs du secteur financier sont de plus en plus nombreuses et exigeantes avec des échéances qui se chevauchent. Certaines réglementations se complètent et nécessitent le même type de données de durabilité, tandis que d'autres introduisent de nouveaux indicateurs et de nouvelles normes (double matérialité, indices climatiques(CTB, PAB)...)

... NÉCESSITANT UNE GESTION TRANSVERSE ET COHÉRENTE DES RAPPORTS EXTRA-FINANCIERS

Afin de répondre aux exigences réglementaires, les acteurs devront refondre leurs processus de production des rapports vers une harmonisation des méthodologies de sourcing et du traitement de la donnée ESG et des templates de reporting tout en mobilisant pleinement des équipes dédiées et en assurant une bonne coordination des projets réglementaires.



DATA

Mise en place d'une gouvernance de la donnée ESG commune à tous les reportings réglementaires

PILOTAGE

Optimisation et harmonisation du processus de reporting au sein de l'entité tenant compte de toutes les réglementations

CHANGE

Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de la finance durable et de la transparence en matière de durabilité

REPORTING FACTORY

Une production centralisée et adaptée à l'organisation de chaque entité. Pensée dans un but de gain de productivité et de fiabilisation des informations en lien avec la durabilité au sein de l'entité.

Reporting Factory

Comment mettre en place un modèle unique de gestion de la donnée extra-financière pour répondre à l'ensemble de vos besoins de reporting extra-financier

Un programme d'industrialisation de la data ESG adapté à vos enjeux et objectifs afin de produire des rapports extra-financiers pertinents

Le programme de données ESG d'Ailancy est conçu pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients, tout en maintenant un objectif précis: industrialiser les données ESG pour une intégration systématique dans les business process

Un programme pour les acteurs les plus expérimentés

Leaders européens sur les marchés financiers

Grands groupes, pionniers dans le domaine ESG / Finance durable, intégrant déjà la dimension ESG à travers leur chaîne de valeur

Une vision stratégique centrée sur l'ESG

Un process d'investissement qui repose sur une **stratégie ESG robuste**, mais qui est confronté à la complexité de la gestion du changement dans l'ensemble de l'organisation

Objectif

Renforcer son infrastructure de données pour améliorer la **qualité et la disponibilité de la donnée**, afin d'atteindre ses **ambitions ESG** et **rester leader du secteur**



Ainsi que pour les plus ambitieux...

Acteurs émergents

Petites et moyennes entreprises, visant une stratégie de forte croissance, à la recherche de **solutions innovantes de traitement des données ESG** pour accélérer les processus d'investissement et les décisions commerciales

Une stratégie ESG en cours de définition

De fortes ambitions affichées par la direction, qui nécessitent la mise en place d'une véritable **plateforme data ESG**, avec de forts enjeux de disponibilité de la donnée sur le scope non-côté

Objectif

Monter en puissance et intégrer l'ESG sur l'ensemble de la chaîne de valeur en se dotant d'une **plateforme data ESG performante et complète**

Un programme data ESG bien défini, établi sur mesure selon vos besoins, vos préférences et vos caractéristiques, et impliquant l'ensemble de vos équipes

L'industrialisation des données ESG permet de définir de **nouveaux modèles opérationnels cibles (TOM)** - mais il n'existe pas d'approche spécifique et idéale qui convienne à tous les assets managers: une définition précise du modèle opérationnel cible commence par l'identification d'objectifs clairs, des lacunes et des ressources nécessaires afin de développer la stratégie d'exécution la plus appropriée

De l'analyse des besoins à la définition de la stratégie

1 Évaluation des besoins et de l'impact de la réglementation

Zoom sur le programme data ESG

3 Business case:
Analyse du budget et des coûts

2 Business Model & Stratégie Produit

3 Target TOM & Execution Strategy

Zoom sur le programme data ESG

Qui implique toutes les équipes

CEO ET RSE

LÉGAL

IT

BUSINESS

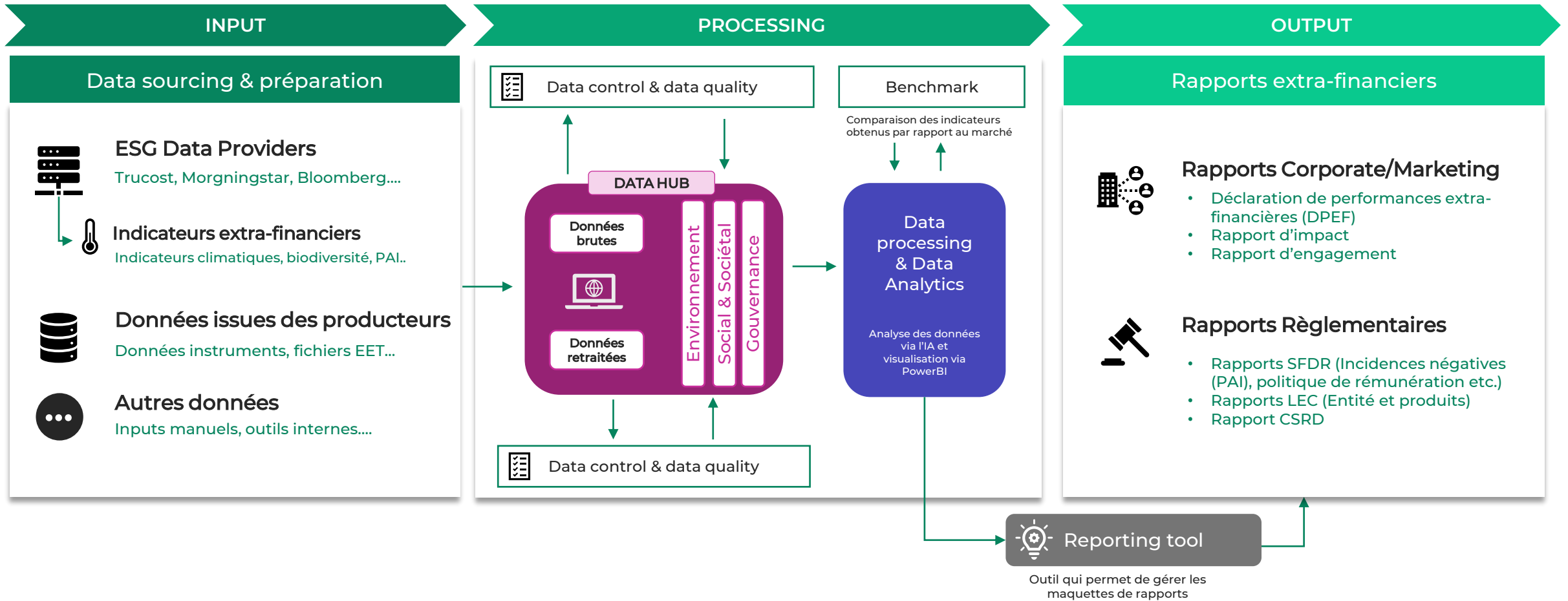
OPERATIONS

MARKETING &
COMMUNICATION

SALES &
RELATION CLIENTS

- Il n'existe pas un modèle opérationnel cible spécifique qui convienne à tous les acteurs
- L'accord sur la vision et les objectifs ESG doit être explicite et partagé à tous les niveaux de l'organisation
- Il existe plusieurs possibilités de conception pour définir le modèle opérationnel cible

Un parcours de la data ESG bien défini et des bénéfices clairement identifiés



Ailancy peut vous accompagner sur l'ensemble du processus d'industrialisation de vos données ESG.
Nous identifions tous les types de données possibles à capter pour élaborer un outil de pilotage sur mesure.

- ➔ Améliorer le pilotage de vos actifs
- ➔ Générer des gains financiers
- ➔ Alimenter les besoins marketing et de ventes
- ➔ Répondre aux exigences règlementaires

Optimisez votre gouvernance data ESG à travers un programme dédié et une organisation personnalisée selon vos besoins

Ailancy peut aussi vous accompagner sur la gouvernance de vos données ESG. Maximisez la valeur de vos données ESG tout en garantissant la conformité aux normes de qualité et de sécurité.



Données brutes

Données non traitées issues des capteurs, des dispositifs de surveillance, etc.



Données produits

Données spécifiques à chaque actif, pouvant être les mêmes ou dérivées des données brutes.



Données agrégées

Données consolidées au niveau du fonds, résultant de l'agrégation des données brutes et/ou produits.

Data Sponsor

Pilote la gouvernance globale des données, en assurant le soutien et l'alignement avec les objectifs stratégiques

Data Domain Manager

Documente les flux de données, gère les demandes de changement et contrôle la conformité avec les politiques et les best practices en matière de cybersécurité

Functional Data Steward

Gère activement les données dans un domaine fonctionnel spécifique, s'assurant de leur utilité et de leur alignement avec les objectifs métier.



Data Custodian

Supervise la protection et la sécurité des données, en garantissant la conformité aux normes de confidentialité

Data Quality Analyst

Analyse et améliore la qualité des données à travers des processus de nettoyage et d'enrichissement

Data Quality Contributor

Contribue activement à l'amélioration de la qualité des données en fournissant des informations et des correctifs

Pour optimiser la gouvernance des données, chaque type de données bénéficie d'une équipe dédiée qui permet d'assurer la collecte, la gestion et la qualité des informations tout au long de leur cycle de vie. Nous adoptons une vision pragmatique et nous sommes flexibles dans notre approche, capable de personnaliser notre démarche pour s'aligner parfaitement avec la structure et les besoins spécifiques

Notre offre de services et nos principales références

Nos offres Finance Durable - Une approche à 360° qui permet d'adresser l'ensemble des enjeux de la Finance Durable

Ailancy est un **acteur de référence** pour la gestion de projets en lien avec la Finance Durable, avec une **expertise éprouvée** sur les problématiques adressées dans le cadre de ses différentes expertises



Nous sommes en mesure de vous accompagner sur **la transformation** de l'ensemble de votre **chaîne de valeur**, du **cadre** à la **mise en œuvre opérationnelle**

1

- Définition de la Stratégie ESG
- Organisation de la Fonction ESG
- Mise en place du Control Framework ESG
- Mise en place d'une stratégie marketing
- Intégration des best practices des PRI

2

Pilotage de la mise en conformité réglementaire Finance Durable :

- SFDR
- Taxonomie
- MIFID II/ESG / DDA
- BMR
- Loi industrie verte
- SRD II
- CSDDD

3

Reporting extra-financier et réglementaires:

- CSRD
- Article 29 LEC
- CRR II – Pilier III

Optimisation du processus de reporting Groupe

- Reporting factory & Data ESG program

4

- Mise en place d'une gouvernance et contrôle de la donnée ESG
- Analyse de stratégie de collecte de la donnée ESG (choix de data providers et de progiciels)
- Intégrer l'ESG dans le processus de gestion (data)

5

- Mise en place et animation d'operating models d'Impact investing
- Mise en place d'offres de crédit à impact
- Obtention et renouvellement de Labels

6

Intégration des risques ESG à la gouvernance et au pilotage des risques (visions outils, processus et organisationnelle)

7

- Définition de la stratégie RSE
- Pilotage des engagements RSE

8

Sensibilisation interne et formation aux enjeux de la finance durable

9

- Conception et exécution de Due diligences ESG
- Définition et exécution de plans de contrôle ESG

Nos principales références en Finance Durable



+ Ils nous font également confiance...



<p>①</p> <ul style="list-style-type: none"> Définition du modèle organisationnel cible des activités ESG pour les activités CIB et AM Accompagnement pour l'alignement aux PRI : analyse de l'existant, mise en place d'un plan d'action, réalisation du rapport PRI Sensibilisation et évaluation des impacts sur l'intégration des critères ESG 	<p>②</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en conformité avec la loi industrie verte Cadrage de la mise en œuvre des nouvelles réglementations au niveau Groupe (SFDR, Taxonomie, MiFID II, 29 LEC) Mise en conformité SFDR, rapports Article 8, suivi quantitatif des PAI, et rapport entité Article 29. 	<p>③</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des obligations réglementaires en matière de finance durable et analyse d'impact Mise en place de processus de reporting ESG harmonisés pour améliorer l'expérience client et répondre aux ambitions d'Ostrum 	<p>④</p> <ul style="list-style-type: none"> Direction de programme ESG Data : Création et gestion d'un programme pour répondre aux besoins de données ESG. Définition des cas d'usage de la donnée ESG pour les métiers de financement et investissement
<p>⑤</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle des fonds labellisés : définition des contrôles de second niveau pour les fonds ISR Création d'un fonds à impact social et environnemental Revue des processus de distribution et des référentiels produits et clients Expertise réglementaire ISR, support à la labélisation & création de fonds à impact.. 	<p>⑥</p> <ul style="list-style-type: none"> Inclusion des risques climatiques et environnementaux à la cartographie des risques Définition de la matrice de matérialité des risques Mise en place d'un cadre de gestion des risques ESG 	<p>⑧</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation équipes sur les impacts réglementaires ESG (SFDR, Taxonomie, CSRD, Article 29 LEC, revue MIFII / DDA, Benchmark Intégration critères ESG dans le parcours de conseil : Formation - cadrage et stratégie de formation avec production de supports 	<p>⑨</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de Due Diligence ESG : <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la documentation ESG de l'entreprise Collecte de données ESG

Présentation du cabinet



Principaux savoir-faire et références

Le Groupe Ailancy : 3 marques, 5 entités, 4 sites



France Paris (siège social)

+180 consultants

Luxembourg Luxembourg

+10 consultants

Maroc Casablanca

+10 consultants



France Paris (siège social)

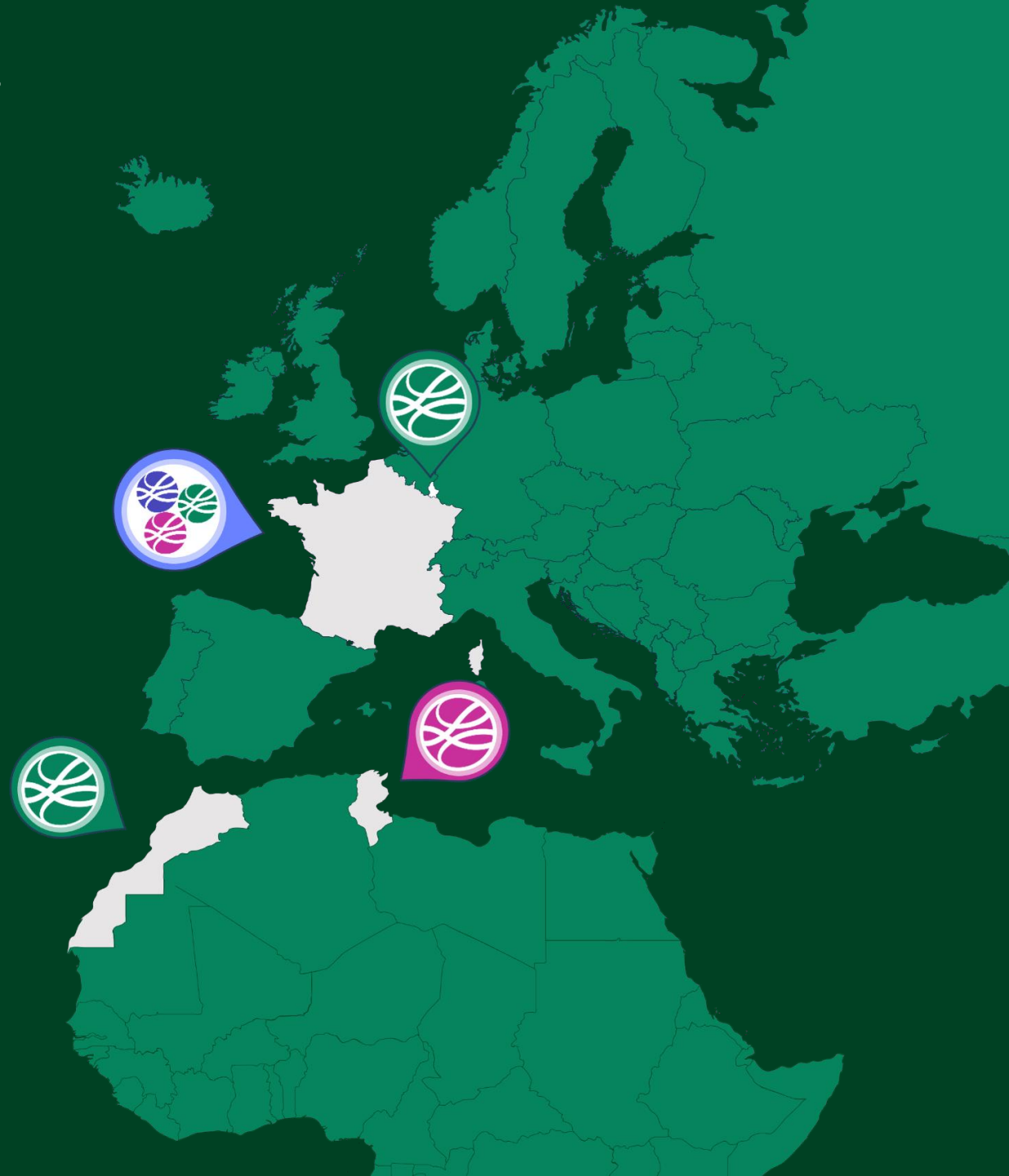
+90 consultants

Tunisie Tunis

+10 consultants



France Paris



Une offre de service complète dédiée à l'industrie financière



Ailancy

Conseil en organisation et management

- Stratégie de développement
- Compétitivité des organisations
- Risques & conformité
- Conduite de grands projets
- Transformation des SI
- Accélération digitale

avanty

Expertises et Solutions

- Expertise fonctionnelle métier
- Apport méthodologique
- Maîtrise de solution
- Réalisation technologique
- Offres en Nearshore d'externalisation de services
- Traitements d'opérations

AYLIOS

Agence digitale

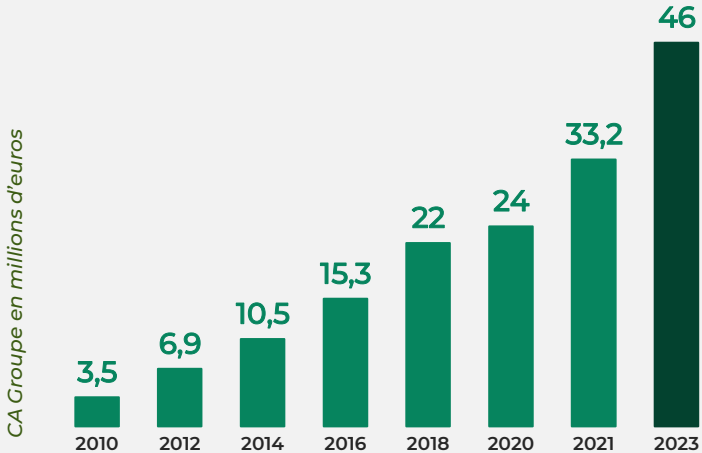
- Stratégie & Conception digitale
- Expérience utilisateurs
- Conception & réalisation de produits
- Lab' Innovation
- Digital Marketing
- Green IT

300
Consultants répartis sur 5 entités

46M€
Chiffre d'affaires

+1000
Missions réalisées

Une croissance continue depuis 15 ans



Les associés



Olivier LEHOUCQ



Yves José de MIGUEL



Séverine LEVAILLANT



Franck GRENIER



Guillaume LOUVET



Avanty
France et Tunisie
Directeur Général
Christophe DAVIES

Banque de Détail & Services Financiers
Spécialisés

Fonctions Centrales



Marie-Thérèse AYCARD
Présidente



Ailancy Group

Innovation & Digital



Ghislain de BROGLIE



Avanty France
Sébastien CLAVIER
Associé

Services d'Investissement &
Asset Management

Banque de Financement & d'Investissement



Christophe DAVIES
Directeur Général



Romuald HAJERI
Directeur Général



Jérôme
CHARPENTIER



Thomas BORN



Jean-Charles
Meurisse



Ailancy
Luxembourg
Romuald HAJERI
Directeur Général



Vincent MOREAU



Thibaut DE LAJUDIE



Yannick GAILLARD

Gestion patrimoniale
& Assurance-vie



Ailancy Maroc
Directeur Général
Frédéric PHILIBERT

Ailancy vous accompagne sur tout le cycle de vie de la transformation



Élaborer la stratégie de développement

- > Étude de marché et positionnement stratégique
- > Stratégies opérationnelles
- > Cadrage et accompagnement de projets de développement



Améliorer la compétitivité de l'organisation

- > Refonte de processus et des organisations
- > Accompagnement de restructurations et fusions
- > Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



S'adapter aux contraintes réglementaires

- > Expertise forte notamment sur : ESG, MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- > Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- > Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



Conduire de grands projets de transformation

- > Dispositifs PMO & pilotage de programme
- > Conduite de projets en méthodologie Agile
- > Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



Faire évoluer le Système d'information

- > Construction de schéma directeur informatique
- > Aide au choix de progiciels
- > Appui à la spécifications métier



Réussir sa transition digitale

- > Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- > Expertise en matière d'Open Banking, APIs, blockchain
- > Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs

« S'engager dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière »



Un cabinet spécialisé

- Une spécialisation sur les secteurs de la banque-assurance, un leader sur le marché français
- Une expertise sur les métiers et process de ses clients permettant d'offrir un service de haute qualité et sur-mesure



Un cabinet engagé

- Un ratio de 1 associé pour 10 consultants qui implique un engagement opérationnel pérenne des associés
 - Des consultants impliqués fortement en interne pour porter les ambitions du cabinet aux côtés des associés

Ailancy

- Une flexibilité en mission pour s'adapter aux contraintes des clients
- Une logique de confiance avec les clients (contrats, livrables...)
- Un effort de RSE important, un partenariat récemment noué avec Innov' & Co, cabinet adapté
- A venir : Nos interventions seront très prochainement évaluées en amont sur une échelle propriétaire de « finance durable »

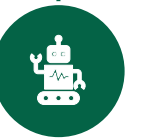
Un cabinet responsable



Une forte implication dans les Organismes de Place

- Une maîtrise de l'écosystème de prestataires et des Fintechs
- Une priorité donnée à la R&D (publications, études...) et à l'innovation (digital, blockchain...)

Un cabinet innovant



_ Finance durable

Finance, Risques, Conformité, Data & Sustainability

- > En appui à la fonction Conformité, pilotage de la mise en œuvre de la réglementation Finance Durable (MID II, SFDR, Taxonomie)
- > En lien avec les fonctions RSE et Finance, mise en place ou adaptation du reporting extra-financier aux évolutions normatives et réglementaires (CSDD, Pilier III) et optimisation du processus de reporting Groupe (reporting factory)
- > En lien avec la fonction Risques, intégration des risques ESG à la gouvernance et au pilotage des risques
- > Mise en place d'une gouvernance de la donnée ESG et aide au choix de data providers et de progiciels data ESG (approche Data Management)

Services d'Investissement & Asset Management

- > Evolution de la stratégie marketing et distribution des asset managers & asset servicers pour généraliser l'offre durable
- > Mise en œuvre de l'intégration ESG dans la gestion d'actifs (labellisation, engagement, contrôle permanent et communication)
- > Gouvernance de la data ESG et intégration aux référentiels, OMS, PMS...

Wealth Management

- > Evolution de la stratégie marketing et distribution et refonte de l'offre durable en banque privée
- > Revue du parcours Epargne pour rendre lisible la prise en compte de la durabilité et intégrer les préférences ESG des clients (SFDR / MIF 2)

Nos interventions en Finance Durable



Banque de Financement & d'Investissement

- > Evolution de la stratégie commerciale des BFI et appui au lancement de nouveaux produits et services durables (green & social bonds, dérivés, utilisation des nouveaux benchmarks...)
- > Mise en place du reporting Taxonomie et appui aux Directions des Risques dans l'intégration des risques ESG à la gouvernance des risques et au reporting pilier III

Banque de Détail & Services financiers spécialisés


- > Refonte de l'offre durable en banque de détail et développement de nouveaux services durables avec des tiers (open banking)
- > Mise en place du pilotage de l'offre durable (conforme aux critères de la Taxonomie) dans les outils et processus de distribution
- > Revue des processus d'entrée en relation et de connaissance client pour maîtriser les risques ESG
- > Gestion de la clientèle fragile


Assurance Retraite Prévoyance Santé


- > Evolution de l'offre Assurance Non-Vie et critères d'assurance responsable
- > Mise en place d'une démarche d'investissement responsable en tant qu'investisseur institutionnel et assureur


Nos publications et nos évènements

 **Règlementation finance durable – Vos priorités 2022**

 **SFDR – Fichier EET et reporting SFDR Niv 2 : Club de réflexion (à venir - 20 janvier 2022)**

 **MIF II & Parcours Epargne – Notre analyse des impacts de l'intégration des préférences ESG sur les parcours épargne**

 **Taxonomie – Analyse d'impacts et club de réflexion (Octobre 2021)**

 **Banque au quotidien – Notre analyse des enjeux de la Finance durable pour les banques de détail**

Ils nous font confiance

 **Allianz**
Global Investors

 **LOUVRE
BANQUE
PRIVÉE**

 **CA**

 **CTIP**
CENTRE TECHNIQUE DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

 **BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT**

 **GENERALI**

 **LCL**
Ma vie. Ma ville. Ma banque.

 **NATIXIS**

 **SOCIETE
GENERALE**

 **TIKEHAU
CAPITAL**

Vos contacts



> **DE ROQUETTE-BUISSON
Julien**
Directeur Associé
julien.deroquette@ailancy.com
+33 6 51 46 29 25

> **LEMAL Armand**
Manager
armand.lemal@ailancy.com
+33 6 70 19 31 48

> **KASSOU Imane**
Consultante
imane.kassou@ailancy.com

> **KHOROSHEVA Olga**
Consultante
olga.khorosheva@ailancy.com



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
contact@avanty.fr

